



Métropole Grand Nancy

# Tri à la source des biodéchets : les solutions

Afin de permettre le respect de l'obligation du tri à la source des biodéchets, entrée en vigueur le 1er janvier, la Métropole du Grand Nancy a pour objectif de doter l'ensemble des Grandes Nanciennes et Grands Nancéiens d'une solution de compostage au premier semestre 2024.

Publié le 26 janvier 2024

Différents moyens vous sont ainsi proposés et ce que, que vous viviez en habitat individuel ou en habitat collectif.

> **Pour l'habitat individuel** : vous êtes invité à privilégier le composteur individuel. Plusieurs modèles de composteurs vous sont proposés à des tarifs préférentiels à la Maison de l'Habitat et du Développement durable. La Métropole continuera d'organiser des livraisons de composteurs lors des distributions de compost. Des maîtres-composteurs proposeront des ateliers de sensibilisation aux habitants. Des points de collecte seront implantés en complément.

> **Pour l'habitat collectif et les zones urbaines** : deux solutions vous sont proposées, le compostage partagé et les points de collecte. 60 sites de compostage partagé supplémentaires sont envisagés en 2024 (250 sites de compostage partagés existent aujourd'hui). Au total, environ 1 000 points de collecte seront installés d'ici à l'été 2024 en lien avec les communes.

> La Métropole du Grand Nancy souhaite vérifier que le composteur collecté convient à différentes typologies d'habitat et que les habitants s'approprient son fonctionnement, avant d'envisager son éventuel déploiement sur d'autres communes. Ainsi une expérimentation est en cours sur plusieurs endroits choisis, parmi lesquels les quartiers Kléber et Mouzimpré.

> Enfin, **une réunion publique sur la gestion des déchets aura lieu mardi 30 janvier à 18h salle Maringer.**

Plus d'informations via le lien : <https://mhdd.grandnancy.eu/dechets/mes-biodechets>



## HÔTEL DE VILLE

Place de la République  
54270 Essey-lès-Nancy

*Se rendre en mairie*

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
(fermeture à 16h30 le vendredi)  
le samedi de 10h à 12h (état civil)

*Horaires d'affluence*